

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} REUNION DE 2008

Séance du 23 juin 2008

CG 08/4^{ème}/I-03

**INSTITUT MEDICO-EDUCATIF ET PROFESSIONNEL
DE TARN-ET-GARONNE
COMPTE ADMINISTRATIF DE 2007**

—
Le compte administratif de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne pour 2007, tel qu'il a été approuvé par la commission de surveillance, fait apparaître un excédent de **259 330,78 €**

Cet excédent global de clôture se décompose ainsi qu'il suit :

- SECTION D'EXPLOITATION

Recettes	2 186 583,62 €
Résultat 2005 incorporé sur l'exercice	10 590,29 €
Dépenses.....	<u>2 126 743,02 €</u>
Résultat.....	70 430,89 €

L'excédent de fonctionnement de **70 430,89 €** sera repris comme suit :

- 50 000 € dans le projet de décision modificative n° 1 de 2008,
- 20 430,89 € affectés au compte 10686 en réserve de compensation.

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	229 808,30 €
Excédent de l'exercice 2006	110 511,84 €
Dépenses	<u>151 424,25 €</u>
Résultat.....	188 895,89 €

Cet excédent 2007 sera repris dans le projet de Décision Modificative n° 1 de 2008.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le compte administratif 2007 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve le compte administratif de 2007 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne, lequel fait apparaître un excédent de 259 330,78 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,